



Vol. 32 No 2 | octobre-novembre 2022

# L'Ajout Municipal

Le Party des Guimauves Géantes!



La programmation  
complète à la page 4

**Saint-Paulin**  
*Une municipalité plus  
attentive aux personnes*

2873, rue Laflèche, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0

Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | [municipalite@saint-paulin.ca](mailto:municipalite@saint-paulin.ca)

[www.saint-paulin.ca](http://www.saint-paulin.ca) 



## CONSEIL MUNICIPAL PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

**Mercredi 5 octobre 2022**  
**Mercredi 2 novembre 2022**  
**Mercredi 7 décembre 2022**

## SOMMAIRE

Remerciements.....	3
Assemblée générale O.T.J.....	3
Rappel collecte de déchets.....	3
Le party des guimauves.....	4
Avis public/rôle d'évaluation.....	5
Rapport du maire M. Frappier.....	6
Rémunération des élus.....	9
Séances du conseil .....	10
Comité sur la location d'immeu- bles à court terme .....	19
Maison des Jeunes.....	19
Club Joie de Vivre.....	20
Tennis de table.....	22
Collecte des déchets changement en OCTOBRE.....	22
Collecte des déchets Nov.-Déc..	23

### SHAWINIGAN

**EXPRESS MAUVE**

- Du lundi au vendredi
- Abribus à côté de l'église (Express Vert)
- Correspondance de l'Express Vert vers l'Express Mauve au restaurant Le Villageois à Charette
- Aller simple 6\$ /passe mensuelle 60\$ ou 80\$
- **RÉSERVATION OBLIGATOIRE**

### TROIS-RIVIÈRES

**EXPRESS VERT**

- Du lundi au samedi
- Abribus à côté de l'église
- Aller simple 6\$ /passe mensuelle 60\$ ou 80\$
- **SANS RÉSERVATION** (avec réservation le samedi)



TRANSPORTS  
COLLECTIFS  
MRC de Maskinonge

819.840.0603  
www.ctcmaskinonge.org



## La Bibliothèque Municipale

### Heures d'ouverture

Mardi : 17h à 20h

Samedi : 9h à 12h

# L'AJOUT Municipal

**Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin**  
Août—Octobre—Décembre— Février— Avril—Juin

**PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 7 novembre 2022**

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

## Première édition du tournoi annuel de golf miniature créatif de Saint-Paulin

Nous voulons remercier nos bénévoles, nos précieux commanditaires et tous les participants. Nous voulons souligner l'importante implication de la municipalité de Saint-Paulin ainsi que de l'O.T.J. Saint-Paulin inc, que ce soit administratif, virtuel ou sur le terrain, votre aide nous a été très importante. Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués pour nous aider à réaliser cette belle journée. Merci à Desjardins pour les bons d'achat ainsi que le soutien financier et merci également à nos deux députés à la MRC de Maskinongé, Monsieur Simon Allaire ainsi que Monsieur Yves Perron. Merci à Jean-Denis de Brodeur et Lessard pour le transport des jeux gonflables. Merci à Alain du marché Tradition pour tout ce qui est nourriture, boissons et carte cadeaux, tu as su répondre à tous nos besoins rapidement. Merci à la microbrasserie de la Nouvelle-France pour votre aide pour le bar ainsi que les certificats cadeaux. Merci à Textiles Patlin pour la belle couette à faire tirer. Merci à Dave Talbo pour l'ambiance, c'est un élément clé dans une journée comme celle-ci. Je tiens, également à remercier chaleureusement les gens qui sont présents et même plus encore qui ont participé de près comme de loin, à ce grand événement. Vous avez, toutes et tous, joué un rôle important dans la réussite de cette belle journée. MERCI!

### Les organisateurs

OHÉ! OHÉ!



L'assemblée générale annuelle de l'O.T.J. de Saint-Paulin se tiendra le 20 décembre 2022 à 19h au Centre Multiservice Réal-U.-Guimond.

Il y aura élection des membres du conseil d'administration.

A suivre dans les différents médias de la municipalité

### Attention!

À partir de janvier 2023, un seul contenant sera accepté pour la collecte de déchets.

La couleur doit être verte, noire ou grise.

Capacité 360 litres.



# Le party des Guimauves géantes 2022

**Événement reconnu en dehors du Village de Saint-Paulin, Il nous fait plaisir de vous faire connaître la nouvelle programmation pour 2022. Vous y retrouverez des nouveautés qui attireront certainement les gens d'ici et d'ailleurs.**

## Programmation

**Inscription:** Il nous reste encore des guimauves, si vous êtes intéressés, téléphonez au numéro (819) 268-8212 Marc-André Lessard

**Distribution des guimauves :** A partir du 1<sup>er</sup> septembre

**Cueillette des guimauves décorées :** Début octobre

### Fin de semaine du 8 et 9 octobre

- Café-Bistro sur le terrain de l'église
- Visite des guimauves exposées
- Visite dans l'église d'artisans locaux, de commerçants, d'organismes communautaires, producteurs de produits locaux, Salon de l'emploi.  
(Les exposants sont des gens de Saint-Paulin)

### Fin de semaine du 15 et 16 octobre

- La rue Laflèche est barrée des 4 coins à la rue Matteau
- Café Bistro
- Visite à l'église
- Visite de l'exposition

La Prairie Fleurie au Bout du Clos

- Espace aménagé derrière le Sacré-Coeur pour permettre aux enfants de décorer 130 mini-guimauves. Thème : Les Fleurs.

Art Culturel

- Pièce Montée : Charpente de bois représentant notre Géant et qui sera habillé de foin. Il sera décoré par les adultes présents à l'événement.

### Fin de semaine du 22 et 23 octobre

- Initiation au découpage et pliage de papier (origami) pour les petits et les grands.
- Café Bistro

### Fin de semaine du 29 et 30 octobre

- Visite nocturne avec éclairage spécial des guimauves de 17 h à 21 h.
- Café-Bistro et musique d'ambiance.



**Durant toute la semaine, le Café Bistro sera ouvert!**

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Paulin sera en vigueur pour les exercices financiers 2023, 2024 et 2025. Il a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2022. Toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, les lundis, mardis, mercredis et vendredis entre 10h et 15 h, et les jeudis entre 10 h à 20 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2023;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

**M.R.C. de Maskinongé**  
**651, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville (Québec) J5V 1J1**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 286-21 de la M.R.C. de Maskinongé et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINT-PAULIN, ce dix-neuvième jour du mois de septembre deux mille vingt-deux (2022-09-19).

  
Ghislain Lemay, directeur général et greffier-trésorier



**Saint-Paulin**  
*Une municipalité plus  
attentive aux personnes*

Municipalité Saint-Paulin  
2873, rue Lafèche  
Saint-Paulin (Québec)

J0K 3G0

Téléphone : (819) 268-2026 / télécopieur : 268-2890

Courriel : reception@saint-paulin.ca

Saint-Paulin, le 27 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Conformément aux modifications apportées à l'article 176.2.2 du Code municipal en vertu de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs sanctionnés le 16 juin 2017, je viens aujourd'hui faire rapport aux citoyens de la municipalité des faits saillants du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Le rapport financier consolidé a été déposé lors de la deuxième séance d'ajournement du 28 septembre 2022. Ce document était accompagné du rapport de l'auditeur de la firme Stéphane Bérard CPA inc., comptables professionnels agréés.

Voici les résultats de l'exercice financier consolidé 2021.

### **ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES**

#### **REVENUS**

Taxes	2 008 738 \$
Compensation tenant lieu de taxes	42 961 \$
Transferts	467 784 \$
Services rendus	168 201 \$
Imposition de droits	78 693 \$
Amendes et pénalités	16 569 \$
Intérêts	16 886 \$
Autres revenus	41 077 \$
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>2 840 909 \$</b>

## INVESTISSEMENTS

Revenus de transferts	86 183 \$
Imposition des droits	9 950 \$
<b>Total des revenus d'investissements</b>	<b>96 133 \$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>2 937 042 \$</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	481 111 \$
Sécurité publique	271 061 \$
Transport	680 157 \$
Hygiène du milieu	756 625 \$
Santé et bien-être	80 953 \$
Aménagement, urbanisme et développement	104 500 \$
Loisirs et culture	183 720 \$
Frais de financement	174 854 \$
<b>Total des charges</b>	<b>2 732 981 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>204 061 \$</b>
<b>Revenus d'investissements</b>	<b>(96 133) \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement avant conciliation</b>	<b>107 928 \$</b>

## CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent de fonctionnement avant conciliation	107 928 \$
Amortissement de l'exercice	815 426 \$
Produit de cession	9 600 \$
Perte sur cession	(8 929) \$
Coût des propriétés vendues	3 873 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$

Remboursement de la dette à long terme	(494 723) \$
Activités d'investissements	(31 526) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté	327 295 \$
Réserves financières et fonds réservés	(23 121) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>705 823 \$</b>

En ce qui concerne le taux global de taxation, le rapport indique que celui-ci est établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale.

*« Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 de la Municipalité de Saint-Paulin. Ce taux a été établi par la direction de la Municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.i de la Loi sur la fiscalité municipale. »*

### ÉTAT DU SURPLUS ET DES RÉSERVES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Surplus non affecté	309 964 \$
Solde disponible du fonds de roulement	126 281 \$
Surplus affecté	461 124 \$

Conformément à la loi, le présent document sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité, via l'AJOUT municipal, et publié sur le site Internet de la municipalité.

**Claude Frappier,  
Maire**





**du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal, je soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Paulin dépose le présent rapport concernant l'état du traitement qui est actuellement versé aux membres du conseil municipal.**

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le trésorier ou greffier-trésorier d'une municipalité doit publier les montants de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre

Exercice 2021	Municipalité		Organisme MRC		Traitement	Frais de déplacement MRC
	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses		
Maire	9 687	4 844			<b>14 531</b>	223
<i>Rémunération de base</i>			3 878	1 939	<b>5 817</b>	
<i>Membre du CSP présences</i>			660	330	<b>990</b>	
<i>Membre du conseil Présences</i>			1 430	715	<b>2 145</b>	
Conseiller siège #1 Claire Boucher	3 229	1 615			<b>4 844</b>	
Conseiller siège #2 André St-Louis	2 424	1 212			<b>3 636</b>	
Conseiller siège #3 Michel Bernatchez	814	407			<b>1 221</b>	
Conseiller siège #4 Laurence Requilé	584	292			<b>876</b>	
Conseiller siège #4 Nicholas Lalonde	814	407			<b>1 221</b>	
Conseiller siège #2 et #5 Jacques Frappier	3 229	1 615			<b>4 844</b>	
Conseiller siège #5 Annie Bellemare	814	407			<b>1 221</b>	
Conseiller siège #6 Mario Lessard	3 229	1 615			<b>4 844</b>	

Conformément à la **Greffier-trésorier** loi, le présent rapport est également disponible sur le site Internet de la Municipalité.  
Donné ce 28 septembre 2022,

**Ghislain Lemay,**



# LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2022

### Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20h00 par monsieur le maire Claude Frappier en présence de tous les conseillers Claire Boucher, Jacques Frappier, Christiane Leblond, Nicholas Lalonde, Annie Bellemare et Mario Lessard. Le public se compose de trois (3) personnes.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité, mais plusieurs items ont été ajournés à la séance du 17 août 2022, à 20 h, étant donné qu'à 20h30, les membres du Conseil rencontrent en privé, les citoyens d'un secteur.
4. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.
5. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.
6. La correspondance a été déposée.
7. Les comptes courant ont été déposés et le paiement de ceux-ci a été ratifié ou autorisé à l'unanimité.
8. L'invitation de Québec Expertise qui demandait l'achat de publicité pour un Cahier Spécial sur les municipalités a été refusé, pour des raisons budgétaires.
9. Il a été résolu à l'unanimité de vendre à M. Abde-Samad Belmokaddem le lot 5 333 961 au prix de 4 411.50\$, plus taxes et en plus 8 036.60\$ pour les services.
10. Il a été résolu à l'unanimité de vendre à Mme Cindy Langevin et M. Stéphane Guitard le lot 5 333 964 au prix de 7 712.48\$, plus taxes et en plus 13 616.20\$ pour les services et le lot 5 333 966 au prix de 7 030.95\$, plus taxes et en plus 6 671.60\$ pour les services.
11. Il a été résolu à l'unanimité de vendre à Mme Suzanne Dupuis le lot 5 333 967 au prix de 5 212.83\$, plus taxes et en plus 9 230\$ pour les services.
12. Il a été résolu à l'unanimité de vendre à Mme Cynthia Cayer et M. Jésaï Auclair le lot 5 333 973 au prix de 6 679.46\$, plus taxes et en plus 9 383.40\$ pour les services.
13. Il a été résolu à l'unanimité de vendre à Mme Roxane Fallon et M. François Guillemette le lot 5 334 046 au prix de 5 173.65\$, plus taxes et en plus 10 506.60\$ pour les services.
14. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et la directrice générale adjointe à assister au congrès de leur association professionnelle le 30 septembre 2022 à St-Alexis-des-Monts; les frais d'inscription de 115\$/personne et les frais de déplacement seront remboursés.

15. Il a été résolu à l'unanimité, au nom du conseil municipal et de toute la population, d'adresser à Mme Monique Guimond Brodeur nos vœux de santé, de joie et de réjouissance à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance qui aura lieu le 21 août 2022.
16. Il n'y a pas d'autre sujet pour ce secteur.

### **Sécurité publique**

17. Dépôt de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 6 juillet 2022, de la Régie des services de sécurité incendie regroupés MRC de Maskinongé.
18. La prochaine assemblée de la Régie aura lieu le 16 août 2022.

### **Transport**

19. Il a été résolu à l'unanimité de demander à KÉOLIS CANADA (anciennement Orléans Express) que soit restauré un arrêt sur le territoire de la MRC de Maskinongé.
20. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le 2<sup>e</sup> paiement de 914 964\$ à MARCEL GUIMOND & FILS de Saint-Adelphe pour la réfection du Grand-Rang.
21. Il n'y a pas d'autre sujet pour ce secteur.

### **Hygiène du milieu**

22. Il n'y a pas de sujet pour ce secteur.

### **Santé et bien-être des citoyens**

23. Les sujets à l'ordre du jour ont été ajournés à la séance d'ajournement du 17 août 2022 et il n'y avait pas d'autre sujet pour ce secteur.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

24. Des documents ont été déposés :
  - Une lettre du préfet de la MRC de Maskinongé, M. Jean-Yves St-Arnaud concernant la gestion des cours d'eau.
  - Un courriel de M. Yannick Boucher concernant une rencontre – Service d'aménagement MRC.
  - CPTAQ : Un avis de modification de l'orientation préliminaire concernant une demande du Baluchon.

### **Culture, loisirs et sports**

25. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer à Ferme Normand Bergeron Enr. Saint-Paulin, le contrat de déneigement au Centre multiservice Réal-U.-Guimond pour les trois (3) prochaines saisons au montant total de 25 390\$ plus taxes.
26. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'O.T.J. Saint-Paulin inc. à utiliser des espaces municipaux dans le cadre du *Party de Guimauves Géantes* en octobre prochain.
27. L'O.T.J. Saint-Paulin inc. tiendra une réunion le 16 août 2022.

## **Parole au public**

28. Aucune intervention du public.

## **Ajournement de la séance au mercredi 17 août 2022 à 20h00**

29. Il a été résolu à l'unanimité de lever la séance à 20h09.

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AOÛT 2022 À 19H30**

1. La séance a été ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Claude Frappier, en présence de tous les conseillers et de trois personnes dans l'assistance.
2. Tous les membres du conseil municipal sont présents et chacun renonce à l'avis de convocation et accepte de traiter d'un sujet concernant des travaux et construction en milieux humides effectués sur un terrain.
3. Il a été résolu à l'unanimité qu'une copie de l'écrit qui sera transmis au propriétaire du terrain dont des travaux et construction en milieux humides ont été effectués, soit aussi envoyé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
4. Il n'y a eu aucune intervention des personnes du public.
5. La séance a été levée à 19h35.

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 17 AOÛT 2022 À 20H00**

### **Administration générale**

1. La séance a été ouverte à 20h00 par monsieur le maire Claude Frappier en présence des conseillers Claire Boucher, Christiane Leblond, Nicholas Lalonde, Annie Bellemare et Mario Lessard. Il y a 9 personnes dans le public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Mme Éliane Lessard a réclamé le remboursement de 178.21\$ en frais de vétérinaire et 300\$ en dédommagement pour s'être occupé d'un chat se trouvant dans un état lamentable, déposé à proximité de sa propriété par un employé municipal. Il a été décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à sa réclamation parce qu'elle a agi de son initiative personnelle.
4. Il est adopté à l'unanimité de donner quittance au Comité industriel de Saint-Paulin suite au remboursement total d'un prêt.
5. Il a été adopté à l'unanimité de mettre fin à la période probatoire de monsieur Michel Bernatchez au poste d'inspecteur municipal adjoint, sous condition qu'il suive les formations nécessaires pour la gestion de l'eau potable et des eaux usées. Madame la conseillère Christiane Leblond s'est retirée de cette décision parce que Michel Bernatchez est son conjoint.
6. Il a été adopté à l'unanimité de mettre fin à la période probatoire de monsieur Michel Lemay au poste de journalier au Service des travaux publics.

## **Sécurité publique**

7. Il a été adopté à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une borne pour le drainage du réseau d'aqueduc chez Wolseley Canada inc, Trois-Rivières au coût de 2 160.95\$ plus taxes.
8. Les documents, pour l'assemblée du 16 août 2022, provenant de la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé ont été transmis aux membres du conseil municipal.

## **Transport**

9. Il a été résolu à l'unanimité de demander à GéniCité inc. de procéder à la finition des plans et devis concernant la réfection du chemin du Bout-du-Monde afin de procéder à une demande de soumissions publiques.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser la réalisation des travaux d'amélioration, d'une section de la rue Guimond, travaux évalués à environ 120 000\$. Une aide financière, accordé, par le ministère des Transports, au montant de 50 000\$ servira à payer une partie de ses travaux.
11. Il a été résolu à l'unanimité de prendre l'aide financière de 107 789\$ accordée à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux pour réaliser la construction d'un appentis fermé au garage municipal de la rue Damphousse.
12. Réfection du Chemin du Grand-Rang, sujet remis à la prochaine séance.
13. Il a été résolu à l'unanimité d'acheter de Bérubé Chevrolet Cadillac Buick GMC Ltée, un camion de voirie 2022 au coût de 75 216.29\$, taxes incluses.
14. Il est résolu à l'unanimité de donner à Les Entreprises Brodeur et Lessard Ltée, le contrat de déneigement du stationnement municipal situé à l'intersection des rues Laflèche (côté ouest) et Lottinville (côté nord) aux mêmes prix et conditions que les saisons précédentes soit 550\$ pour la saison plus taxes.

## **Hygiène du milieu**

15. Aucune décision prise concernant ce secteur et aucune information donnée.

## **Santé et bien-être des citoyens**

16. Il a été adopté à l'unanimité de donner à Multitech électrique de Saint-Paulin, le contrat pour l'installation d'un panneau électrique de 200 amp. 60 circuits à l'avant de l'église municipale pour la somme de 11 319.78\$ plus taxes.
17. Il a été résolu à l'unanimité d'informer le Centre de la Petite enfance, les Services de garde Gribouillis que le conseil municipal n'a aucune objection à l'installation d'une aire de jeux à l'avant de la bâtisse et à l'agrandissement de l'aire de jeux située à l'arrière, cependant le conseil municipal devra, avant de donner son approbation finale, avoir les plans détaillés des deux aires de jeux.

## **Aménagement, urbanisme et zonage**

18. Sujet reporté à une séance ultérieure : 6.1 Fonds régions et ruralité – Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
  - Demande d'une aide financière pour l'embauche d'un technicien adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme
19. Une rencontre sera planifiée suite à la demande de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la MRC de Maskinongé.
20. Il a été résolu à l'unanimité de nommer, madame la conseillère Christiane Leblond, à titre de représentante du conseil, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Paulin, au siège #4, en remplacement de monsieur Nicholas Lalonde. Son mandat prendra fin le 30 septembre 2023.
21. Concernant ce secteur, les membres du conseil en collaboration avec le technicien à l'aménagement et l'urbanisme, travaillent à apporter certaines modifications à la réglementation d'urbanisme.
22. Sujet reporté à une séance ultérieure : 7.1 Fonds régions et ruralité – Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
  - Demande d'une aide financière pour l'embauche d'une personne responsable des loisirs

## **Culture, loisirs et sports**

23. Il a été résolu à l'unanimité de donner à Tessier Récréo-Parc, de Nicolet, le contrat de fourniture d'équipement pour le Parc du Petit Galet au coût de 12 373.\$ plus taxes. Les frais pour l'installation seraient de 2 862\$.
24. Il a été résolu à l'unanimité de donner à Tessier Récréo-Parc, de Nicolet, le contrat de fourniture de mobiliers urbains au coût de 13 493.51\$ plus taxes pour le Parc du Petit Galet.
25. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de monsieur Serge Vaillancourt, pour SELMIX, agent manufacturier, pour la photométrie au Parc du Petit Galet au coût de 33 342.\$ plus taxes.
26. Madame Annie Bellemare a donné des informations concernant l'activité du 27 août 2022 et a rappelé que la prochaine assemblée de l'O.T.J. Saint-Paulin inc. aura lieu le 20 septembre 2022.

## **Parole au public**

27. Une discussion ouverte entre les membres du conseil municipal, le directeur général et des citoyens (Line Brodeur, Joanie Brodeur, Marie-Christine Lefèbvre, Éric Derôme et Dominique Bouchard) s'est déroulée. La location de courte durée des résidences principales et des résidences secondaires dans le périmètre urbain du secteur Hunterstown entraîne une plainte sur les désagréments causés par la location. Les citoyens veulent connaître les intentions du conseil municipal sur la location de courtes durées et de son application.

## **Levée de la séance**

28. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2022**

### **Administration générale**

1. La séance a été ouverte à 20h00 par monsieur le maire Claude Frappier en présence de tous les conseillers. Le public se compose de cinq (5) personnes.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire 11 août 2022 est adopté à l'unanimité.
4. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2022 est adopté à l'unanimité.
5. Le procès-verbal de la séance d'ajournement du 17 août sera soumis pour adoption à la prochaine séance.
6. Les comptes courant ont été déposés et le paiement de ceux-ci a été ratifié ou autorisé à l'unanimité.
7. Compte-tenu que l'inspecteur municipal adjoint n'a pas terminé sa formation, il a été résolu à l'unanimité de demander à Gilles Bergeron de continuer de s'occuper de la gestion des eaux potables et usées et pour lui permettre de ne pas être pénalisé au niveau de son régime de retraite, nous convenons de lui payer les heures qu'il a cumulé dans sa banque de temps, de lui payer ses cinq (5) semaines de vacances 2022 et que d'ici fin décembre, il n'excède pas 40 heures/semaine et que les heures effectuées en 2023 lui soient payées en fonction de l'entente de travail en y ajoutant 5%, en compensation de la part de la municipalité au régime de retraite.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser, exceptionnellement, le directeur général à prendre ses vacances annuelles à sa convenance soit à la journée et/ou en semaine complète.
9. Il a été résolu à l'unanimité d'acheter chez Fournitures de bureau Denis de Trois-Rivières une chaise ergonomique et un numériseur totalisant quelques 1000\$ plus taxes.
10. Il a été résolu à l'unanimité de proposer à la MRC de Maskinongé le thème « Bout du Monde » pour représenter la municipalité dans le projet de courtépente de Culture Maskinongé.

### **Sécurité publique**

11. Aucun dossier à l'ordre du jour. Mme Boucher a informé le Conseil que la Régie des services incendie tiendra une réunion de son CA à St-Paulin le 13 septembre 2022.

### **Transport**

12. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à Glissières Desbiens de Trois-Rivières le contrat de réparation de 8 unités de glissières au coût de 29 000\$, taxes en sus.
13. Il a été résolu de faire évaluer l'état du vieux camion Ford F250, 2009 de la municipalité avant d'en disposer.
14. Il a été résolu à l'unanimité de procéder au paiement de 151 825.73\$ à Marcel Guimond et Fils de St-Adelphe pour les travaux réalisés dans le Grand Rang.

### **Hygiène du milieu**

15. Le Conseil a pris connaissance du dépôt du plan de déploiement de la collecte des matières organiques fait par Énercycle.
16. Il a été résolu à l'unanimité de mandater le directeur général et greffier-trésorier pour s'informer auprès de ses collègues des autres municipalités, lors de la rencontre qui aura lieu le 14 septembre prochain, comment se fait la gestion des cours d'eau dans leur milieu.
17. Une correspondance de M. François Gélinas sur la présence de milieux humides dans notre municipalité est déposée.

### **Santé et bien-être des citoyens**

18. Il a été résolu à l'unanimité de remplacer les quatre (4) arbres abattus au presbytère par sept (7) arbres plantés comme suit : un (1) sur le terrain de l'ancien presbytère, un (1) dans le parc du Sacré-Cœur et cinq (5) sur d'autres terrains municipaux ou sur le terrain des loisirs.
19. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser la tenue d'activités sportives, culturelles, sociales et récréatives dans l'église après avoir enlevé huit (8) rangées de bancs. Aucune activité ne peut y établir rien de permanent.
20. Rectification dans l'église au niveau des bancs : Il reste 16 rangées de bancs et non 22. Huit (8) rangées de bancs seront enlevées, il en restera 8 rangées.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

21. Certains points à l'ordre du jour ont été annulés ou ajournés.
22. Il a été résolu à l'unanimité de mettre en place un comité de discussion constitué du directeur général, du technicien à l'aménagement et à l'urbanisme, d'un citoyen en faveur du projet et un citoyen contre la location d'immeubles à court terme dans le secteur d'Hunterstown; le tout en vue d'élaborer un projet de règlement satisfaisant afin de le soumettre à la population.
23. Il a été résolu de participer à un projet Soutien à la coopération intermunicipale, avec Charette et St-Barnabé, en vue de se doter d'une personne-ressource partagée en aménagement, dont Charette assumerait la gestion.
24. Il a été résolu à l'unanimité de reconduire dans leur mandat de membre du Comité consultatif d'urbanisme Mme Manon Picotte, M. Normand Bergeron et Mme Gabrielle Lessard pour un mandat se terminant le 30 septembre 2024.
25. Le Conseil prend note d'une correspondance de MM. Gilles et Yannick Brodeur désireux de construire des chalets locatifs.



### **Culture, loisirs et sports**

26. Il a été résolu de participer à un projet Soutien à la coopération intermunicipale, avec Charette, en vue de se doter d'une personne-ressource partagée en loisirs, et en culture dont St-Paulin assumerait la gestion.
27. Deux points sont ajournés.
28. L'O.T.J. Saint-Paulin inc. tiendra une réunion le 20 septembre 2022 à 19h.

### **Parole au public**

29. Mme Éliane Lessard s'est informée du suivi à sa réclamation pour avoir pris charge d'un chat blessé. Le maire l'a avisé que le Conseil a décidé de ne pas y donner suite.
30. M. Éric Derôme et Mme Line Brodeur sont intervenus sur les désagréments occasionnés sur la problématique de location d'immeubles à court terme dans le secteur d'Hunterstown. M. Derôme a exprimé son accord avec la décision du Conseil de former un comité de discussion sur la question.

### **Ajournement de la séance**

31. Il a été résolu à l'unanimité d'ajourner la séance au 12 septembre à 20h.

### **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 SEPTEMBRE 2022 À 20H00**

#### **Administration générale**

1. La séance a été ouverte à 20h00 par monsieur le maire Claude Frappier en présence des conseillers Claire Boucher, Jacques Frappier, Nicholas Lalonde et Mario Lessard. Mmes Leblond et Mme Bellemare ont motivé leur absence. Il n'y a personne dans le public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité, mais plusieurs items ont été ajournés à la séance du 28 septembre 2022, à 20 h.
3. Il n'y a pas d'autre sujet pour ce secteur.

#### **Autres : Sécurité publique**

4. Plusieurs documents provenant de la Régie des services de sécurité regroupés de la MRC de Maskinongé ont été transmis aux membres.

#### **Transport**

5. Il a été résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports d'analyser le changement de vitesse proposé pour la circulation sur la rue Lottinville côté est (route 350) soit : que la zone de 50km/h rue Lottinville côté est demeure inchangée jusqu'au 1370 rue Lottinville, qu'une zone de 70km/h soit créée jusqu'à l'intersection du 1280 et 1300 rang des Douze-Terres et que la zone de 90km/h commence à l'intersection du 1280 et 1300 rang des Douze-Terres.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 4 pneus pour le camion bleu au montant de 656.60\$ plus taxes et l'achat de 4 pneus pour le camion CHEV/TRUC au montant de 1 879.16\$ plus taxes.

7. Il a été résolu à l'unanimité d'informer le ministère des Transports de l'utilisation faite des sommes reçues dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet entretien local pour l'année 2021.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la cotation de Pavage Gravel inc. de Louiseville pour refaire le pavage, chemin des Allumettes, à la suite d'un bris de ponceau au montant de 2 500\$ plus taxes.
9. Il n'y a pas d'autre sujet pour ce secteur.

#### **Hygiène du milieu**

10. Aucune décision prise concernant ce secteur n'ayant pu rejoindre le responsable de Maski's répare.

#### **Santé et bien-être des citoyens**

11. Aucune décision prise concernant ce secteur.

Le 15 septembre 2022 à 18h30, il y aura une assemblée du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Anna-Milot.

#### **Aménagement, urbanisme et zonage**

12. Suite à la demande de la MRC de Maskinongé de préciser les zones de conflit entre la carte des milieux humides et les développements en cours ou projetés par la municipalité, il a été résolu à l'unanimité d'identifier et de donner les raisons justifiant que certains milieux ne soient plus identifiés d'intérêt par la MRC.
13. Suite à une demande de participation à un projet de l'UPA : Projet d'identification des terres en friches sur le territoire de la Mauricie ayant un potentiel de remise en culture, il a été résolu à l'unanimité de ne pas participer à ce projet.
14. Aucune autre information n'a été donnée concernant ce secteur.

#### **Culture, loisirs et sports**

15. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du matériel pour la construction de l'arche chez Gagnon & Fils (1983) inc., Sainte-Ursule, au coût de 7 248.05\$ plus taxes.
16. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer à Multitech électrique inc., Saint-Paulin, le mandat pour l'enfouissement des câbles, les branchements par un maître électricien et la fourniture de matériel pour un montant de 5 845.58\$, plus taxes.
17. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer à Béton provincial, Trois-Rivières, le mandat pour la fourniture de bases pour lampadaires, incluant livraison, mais non déchargée, pour un montant de 14 987.00\$, plus taxes.
18. Certains points à l'ordre du jour sont reportés.
19. Aucune autre information n'a été donnée concernant ce sujet.

#### **Parole au public**

20. Il n'y avait personne dans l'assistance.

#### **Ajournement de la séance au mercredi au 28 septembre 2022 à 20h00**

21. Il a été résolu à l'unanimité d'ajourner la séance au 28 septembre 2022.



## Avis aux intéressé(e)s



Un comité de discussion sera mis en place pour discuter de la problématique de la location d'immeubles à court terme dans le secteur d'Hunterstown. Ce comité travaillera à élaborer un projet de règlement satisfaisant afin de le soumettre à la population. Ce comité sera formé du maire, de la conseillère du secteur, d'un citoyen pour, d'un citoyen contre, du directeur général et du technicien à l'aménagement et à l'urbanisme.

**Ghislain Lemay,**

**Directeur général**



Maison de Jeunes  
Au Bout du Monde

### La Maison de Jeunes Au Bout du Monde

1811 rue Damphousse  
Saint-Paulin (Québec)  
J0K 3G0  
819-268-2709  
mdjauboutdumonde@gmail.com  
www.mdjauboutdumonde.org



MEMBRE OFFICIEL



La nouvelle maison est arrivée!



Tu as 11 ans et tu veux venir à la MDJ?



UN ENORME MERCI!



Service aide aux devoirs!

es qui  
oir  
vité  
eur  
aux,  
ole :  
de le  
sion

Suivez-nous sur :



## CLUB JOIE DE VIVRE TEXTE POUR L'AJOUT MUNICIPAL

L'invitation vous est lancée de devenir membre du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25\$ par année ou 45\$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Une carte en règle vous donne droit à un **souper gratuit** le mois de votre anniversaire et à des réductions sur le coût des repas mensuels et des activités organisées par le Club.

Les membres d'autres clubs peuvent se procurer une **carte Accès-Plus**, délivrée par le *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*, au coût de 15\$ et donnant droit aux mêmes avantages que la carte régulière. Pour toute question et/ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez joindre un des membres du conseil d'administration ou contacter **Madame Lise Duhaime** au 819 268-5363 ou **Madame Marie-Claire Picotte** au 819 268-2165.

### Prendre note des dates importantes suivantes :

**20 septembre** – Assemblée générale annuelle (venez nombreux, il s'agit de **VOTRE** club).

**1<sup>er</sup> octobre** – Soirée dansante

**11 octobre** – Souper mensuel

**20 octobre** – Tournoi de baseball poche

**5 novembre** – Soirée dansante

**8 novembre** – Souper des anniversaires – Un souper en folie

**3 décembre** – Soirée dansante

**13 décembre** – Souper des anniversaires – Souper de Noël

Votre club compte présentement 229 membres incluant les membres extérieurs détenant une carte Accès-Plus de notre club.

### CAPSULE HISTORIQUE

Pour poursuivre notre capsule historique, voici les noms des membres du Conseil d'Administration du Club pour l'année 1976:

- Président : **Monsieur Irénée Bergeron**
- Vice-Président : **Monsieur Joseph Boucher**
- Secrétaire : **Madame Marie-Rose Bastien**
- Trésorier : **Monsieur Germain Allard**
- Administrateur : **Madame Marie-Ange Bergeron**
- Administrateur : **Monsieur Louis-Georges Lafrenière**
- Administratrice : **Madame Monique Lavallée**

Le 22 juillet dernier, 28 personnes ont participé au voyage annuel organisé par votre club. Régions visitées : Victoriaville et Kingsey Falls. Visite de *La miellerie King*, fabricant de produits et alcools à base de miel. Dîner à Victoriaville et pièce de théâtre à Kingsey Falls.

Merci aux 24 participants du Tournoi de pétanque qui s'est déroulé le 29 août dernier. Voici les noms des équipes gagnantes :

No 1 : Claude Gélinas (C), Thérèse Ladouceur et Armand Vézina

No 2 : Camil Pelletier (C), Hélène Picotte et Claude Frappier

No 3 : Gilles Picotte (C), Suzanne Saint-Onge et Michel Duhaime

Comme par les années passées, le club organise des soirées de danse, les premiers samedis du mois. Plusieurs de nos membres se sont ainsi retrouvés sur la piste de danse le samedi 3 septembre dernier.

Suivi sur les formations en informatique offertes par la Fadoq région-Mauricie, veuillez consulter le feuillet régional inséré à votre revue VIRAGE pour connaître les détails.

## **BONNE FÊTE A TOI MEMBRE DU CLUB JOIE DE VIVRE DE SAINT-PAULIN**

### **FÊTES EN NOVEMBRE**

03 Michelle Guignard  
04 Muriel Renière  
06 Réginald Ross  
09 Carole Béland  
09 Louise Beaupré  
13 Line Chevalier  
19 Alyre Bélanger  
20 Robert Béland  
21 Réjean De Champlain  
23 Andrée Grenier  
24 Line Croisetière  
25 Guy Lessard  
27 Lina Frappier  
30 Lise Lacerte

### **FÊTES EN DÉCEMBRE**

01 Roger Prévost  
03 Roland Pelletier  
08 Jacques Bergeron  
09 Christiane Vadeboncoeur  
10 René Bourassa  
11 France Côté  
11 Jean-Paul Arseneault  
14 Denis Dupuis  
15 Louissette Plante  
17 Jacques Frappier  
17 Sylvain Dupuis  
21 Lise Duhaime  
23 Rosaire Lessard  
24 Angèle Béland-Coulombe  
24 Jean-Maurice Roy  
26 Yvon Arsenault  
27 Michel Rabouin  
28 René Malboeuf  
28 Louise Côté  
29 Jean-Noël Leblanc  
30 Gertrude Ross

### **BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES**

Mme Louiselle Gervais  
M Normand Gervais  
M Jean-Yves Carrier  
M Fernand Descôteaux

Camil Pelletier, secrétaire

## IL Y AURA BIENTÔT DU TENNIS DE TABLE À SAINT-PAULIN

Il y aura des soirées de tennis de table les mercredis soirs pour commencer avec possibilités d'autres jours par la suite en fonction de la participation et de l'implication de personnes pour aider au bon fonctionnement des opérations.

Nous aimerions connaître votre intérêt pour participer et/ou pour vous impliquer.

### Formulaire à remplir et à remettre à la Municipalité de Saint-Paulin

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Préférence pour communiquer avec vous, pour vous tenir au courant des activités de tennis de table (Facebook, Courriel, Téléphone) :

\_\_\_\_\_



Heures de disponibilités les mercredis soirs : \_\_\_\_\_

Au plaisir de vous rencontrer !

Martin Lemay




## Changement exceptionnel pour le mois d'octobre 2022 pour la collecte des ordures

	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Ven.	Sam
Dim.						
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	 11	12	13	14	15
16	17	 18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					


## Calendrier des collectes

Novembre 2022

### Calendrier des

Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Ven.	Sam
		 1	2	3	 4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	 15	16	17	 18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	 29	30			

Décembre 2022

Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Ven.	Sam
				1	 2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	 13	14	15	 16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	 27	28	29	 30	31

# Maître de sa vie et de ses biens



## Reconnaître et prévenir l'exploitation financière

Prenez garde aux différents types de fraudes  
[desjardins.com/securite/prenez-garde-differents-types-fraudes](https://desjardins.com/securite/prenez-garde-differents-types-fraudes)